

## La réponse de Proust à Boulenger sur le style de Flaubert (1921) : le manuscrit retrouvé.

Au cours de ses travaux pour une anthologie de la correspondance de Marcel Proust, Françoise Leriche a attiré mon attention sur un problème de datation dans une lettre à Léon Daudet datée par Philip Kolb de [peu après le 7 mars 1920]<sup>1</sup>. Des incohérences dans l'annotation m'ont conduite à effectuer de nouvelles recherches et à proposer une date et un destinataire différents pour cette lettre.

La date proposée par Philip Kolb est fondée sur un article de Léon Daudet paru dans *l'Action française* du 7 mars 1920<sup>2</sup> et sur le numéro de la *Nouvelle revue française* du 1er mars 1920. En fait, cette livraison de la *N.R.F.* fut retardée par une grève des imprimeurs que Kolb signale en note d'une lettre à Jean de Pierrefeu : le *Temps* du 25 février 1920 note le début d'une grève des typographes, puis, le 2 avril suivant, la reprise du travail après cinq semaines de grève ; la *Bibliographie de la France* du 19 mars annonce que les numéros de février et mars de la *Nouvelle revue française*, "dont l'apparition avait été retardée par les grèves", ont paru<sup>3</sup> ; de son côté, *l'Action française* du 6 avril indique que "Le numéro du 1er mars de *La Nouvelle Revue Française* paraît bien en retard"<sup>4</sup>. Par ailleurs, le post-scriptum de la lettre révèle que le correspondant a pris connaissance de la réponse d'Albert Thibaudet à Marcel Proust<sup>5</sup>, parue dans ce même numéro de mars de la *N.R.F.* Proust n'a donc pu écrire cette lettre avant le 19 mars au plus tôt.

Philip Kolb interprète la première phrase de la lettre ("Vous dites des choses bien gentilles sur mon compte, à propos de Flaubert") comme le signe que Proust a reçu une lettre commentant son article sur le style de Flaubert<sup>6</sup>. Je pense plutôt que Proust fait ici allusion à une publication sur Flaubert dans laquelle son nom est cité, et qui, si elle était identifiée, permettrait de préciser la date de cette lettre. En 1920, Léon Daudet écrit presque

---

<sup>1</sup> *Cor.*, t. XIX, pp. 147-151 (n° 58). Le texte de la lettre est donné à la fin de cet article.

<sup>2</sup> "Un poète érudit : Henry Céard et ses 'poèmes de guerre'."

<sup>3</sup> Cf. lettre à Jean de Pierrefeu, *Cor.*, t. XIX, pp. 119-121 (n° 42), note 11.

<sup>4</sup> Orion, "Le carnet des lettres, des sciences et des arts", *Action française* du 6 avril 1920, p. 4: "A travers les revues. Le numéro du 1er mars de la *Nouvelle Revue française* paraît bien en retard [...]". L'article mentionne la réponse d'Albert Thibaudet aux remarques de Marcel Proust sur le style de Flaubert.

<sup>5</sup> Albert Thibaudet, "Réflexions sur la littérature : lettre à M. Marcel Proust", *La Nouvelle revue française*, 1er mars 1920, pp. 426-437.

<sup>6</sup> Marcel Proust, "A propos du 'style' de Flaubert", *La Nouvelle revue française*, 1er mars 1920, pp. 72-90.

quotidiennement dans l'*Action française*, dont il est alors un des directeurs politiques, et où il publie quelques articles de critique littéraire, dont aucun ne concerne le style de Flaubert.

Par ailleurs, aucun élément de cette lettre ne permet d'affirmer que Léon Daudet en est le destinataire. La référence à Henry Céard ne renvoie pas spécifiquement à son article de l'*Action française* du 7 mars, dans lequel il n'est d'ailleurs jamais question de Flaubert, et rappelle peut-être tout simplement l'amitié qui liait ces deux écrivains. Proust mentionne une fois Daudet dans l'avant-dernier paragraphe, à la troisième personne du singulier, pour citer en exemple le manque de lisibilité de son écriture qui est parfois la cause de coquilles à ne pas confondre avec des fautes de français. Si Proust destinait cette lettre à Léon Daudet, n'aurait-il pas plutôt utilisé la deuxième personne du pluriel pour s'adresser directement à son correspondant? Le dossier dans lequel est conservé le document original à l'Université d'Illinois n'apporte pas plus de précisions sur l'identité du destinataire ou la provenance de la lettre. Le nom de Léon Daudet, suivi d'un point d'interrogation, est noté au crayon sur la chemise en carton, sans justification, de la main du vendeur ou du précédent propriétaire.

A défaut d'identifier clairement son correspondant, Proust donne des indications assez précises sur le contenu de l'article auquel il répond, à propos de la clarté du titre *L'Éducation sentimentale*, d'anomalies grammaticales, des fautes de français commises par Homais, ou de la réponse d'Albert Thibaudet à ses "Remarques". La précision des citations et la diversité de leurs sources dans l'œuvre de Flaubert suggèrent que l'auteur de l'article a eu le temps d'effectuer des recherches minutieuses et a disposé d'un espace suffisant dans une publication pour développer ses arguments. Munie de ces indices, j'ai relu les principaux articles parus sur le style de Flaubert à partir de 1919 afin de retrouver celui dont le contenu a pu susciter les commentaires auxquels Proust se livre dans cette lettre. Il s'agit de la première partie de l'article de Jacques Boulenger intitulé "Flaubert et le style", paru dans la *Revue de la Semaine* du 19 août 1921 : c'est donc à Jacques Boulenger, et non à Léon Daudet, que s'adresse Proust.

Cette lettre, que je situe après la visite de Jacques Rivière à Proust le mercredi 24 août 1921 et que je date de la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 août, constitue en fait le manuscrit de la réponse à l'article de Boulenger que Proust voulait publier dans la *N.R.F.* de septembre

1921<sup>7</sup>. Mireille Naturel a déjà noté que les nombreuses ratures et corrections qui émaillent le texte en font plus qu'une simple lettre<sup>8</sup>. Proust lui-même indique clairement son intention de répondre publiquement, lorsqu'il écrit, dans son dernier paragraphe : "La grande patience de Flaubert devrait défendre de laisser imprimer ce qui n'est même pas digne d'être écrit sur du papier à lettres [...]".

Après la visite de Rivière, qui lui a signalé le texte de Boulenger, Proust lit l'article reçu par l'intermédiaire du *Courrier de la Presse* et compose immédiatement sa réponse, qu'il fait porter à la *NRF* par Céleste Albaret dès le lendemain matin 25 août. Ce numéro est déjà entièrement composé et prêt à imprimer mais Rivière propose de garder la réponse pour le numéro d'octobre<sup>9</sup>. Proust, contrarié, reprend son texte<sup>10</sup>. Le lendemain 26 août, il consulte Boulenger sur la meilleure manière de publier cette réponse lorsqu'il découvre la deuxième partie de "Flaubert & le style" dans la *Revue de la Semaine* parue le jour même, où Boulenger est beaucoup plus sévère envers Proust<sup>11</sup>. Celui-ci trouve qu'il serait humiliant de publier sa réponse après la volée de critiques administrée par Boulenger et l'absence de références à ce sujet dans les lettres qui suivent semble confirmer qu'il a renoncé à publier sa réponse.

Caroline Szylowicz

---

Cher ami

Vous dites des choses bien gentilles sur mon compte, à propos de Flaubert<sup>12</sup>. Elles me touchent infiniment, vous savez la valeur que je vous attribue comme critique, et pas seulement comme critique. Seulement je ne suis pas tout à fait de votre avis.

---

<sup>7</sup> *Cor.*, t. XX, pp. 418-9 (n° 242). Céleste Albaret à Jacques Rivière [Le jeudi matin 25 août 1921] : "Monsieur Marcel Proust après que Monsieur J. Rivière la eut quitté a lu l'article de Monsieur Boulenger sur Flaubert et y a répondu du tac au tac. Il désirerait beaucoup que cette réponse qu'il a fait déposer à la Nouvelle Revue Française parut dans le numéro de Septembre [...]".

<sup>8</sup> Mireille Naturel. *Proust et Flaubert : un secret d'écriture*. Rodopi, 1999, p. 37.

<sup>9</sup> *Cor.*, t. XX, pp. 419-20 (n° 243) : Jacques Rivière à Marcel Proust [Le jeudi matin 25 août 1921] : "Je suis ravi de ce que vous m'envoyez, mais aussi bien embarrassé, car je ne vois aucun moyen de le faire passer dans le numéro de Septembre qui est entièrement composé et dont je dois donner le dernier bon à tirer aujourd'hui. Mais contrairement à ce que vous pensez, je crois que votre lettre sera encore tout à fait d'actualité en Octobre. Je la garde donc avec votre permission [...]".

<sup>10</sup> *Cor.*, t. XX, p. 420 (n° 244). Jacques Rivière à Marcel Proust, Paris, le 25 Août 21 : "Tronche me fait part de votre désir de reprendre votre lettre. J'en suis désolé [...] Cependant j'ai trop peur de vous mécontenter pour retenir le manuscrit contre votre gré. Le voici donc."

<sup>11</sup> *Cor.*, t. XX, pp. 421-424 (n° 243). [Le vendredi 26 août 1921] à Jacques Boulenger.

<sup>12</sup> Jacques Boulenger, art. cit.

Flaubert avait une certaine idée, peut-être un peu lourde, de la || beauté. Il lui sacrifiait la correction, et bien d'autres choses. Si l'on se place à votre point de vue, la première faute de français de l'Education Sentimentale, c'est le titre. Il est même obscur, puisque vous l'interprétez : L'Education du Sentiment<sup>13</sup>. Moi je comprends tout autrement : l'Éducation purement sentimentale, où les ~~maîtres~~ <maîtres> n'ont fait ~~é~~ appel ~~qu'~~ || chez le jeune homme qu'ils avaient à élever, qu'au sentiment. Si j'ai raison, le ~~livre~~ roman de Flaubert auquel ce titre conviendrait le mieux, c'est Madame Bovary. Pour cette héroïne là, je n'ai aucun doute, elle est une victime d'une éducation sentimentale. Vous voyez d'ici les || pirouettes que Faguet eût faites là-dessus : "L'Éducation Sentimentale, — c'est à savoir Madame Bovary — est le premier roman de Flaubert. C'est aussi le roman français dont le titre est le plus clair — après le Rouge et le Noir s'entend, lequel comme vous savez est eau de roche, etc." Cependant je suis un peu moins sûr pour l'Education que pour Madame || Bovary. N Seul l'autorité d'un grand ami et émule de Flaubert, comme M. Henry Céard, pourrait nous départager. Vous trouvez incorrecte une phrase que je n'ai pas sous les yeux mais qui est à peu près ceci : "La longue suite de ces hommes de génie lui donnait envie de les connaître".<sup>14</sup> Les est un pluriel, et une suite, || un singulier. Mais ce n'est pas une faute de français. C'est une anomalie grammaticale classée. On loue Racine d'avoir pareillement écrit : "Entre le Pauvre et<sup>15</sup> Vous, vous prendrez Dieu pour Juge

Vous souvenant mon fils que caché sous ce lin

Comme eux vous fûtes<sup>16</sup> pauvre et comme eux orphelin."

Pourquoi défendre à Flaubert ce || qu'on permet à Racine.

Vous relevez les fautes de français commises par Homais<sup>17</sup>. Mais un personnage doit-il parler comme l'auteur? Les servantes de Molière s'expriment-elles comme Alceste. Vous me permettrez de croire que "Le tétrarque vint s'y accouder et regarde"<sup>18</sup> est une faute d'impression. Jamais || Flaubert n'eût fait une faute pareille ; d'autant plus ~~qu'elle va à~~ que lorsqu'il fait des fautes de français, c'est pour obtenir un effet de continuité (ici la faute romprait au contraire la continuité). Quand on pense à Flaubert, il faut toujours se rappeler que la phrase qu'il admirait le plus dans la || langue française est cette phrase de Montesquieu "Les vices d'Alexandre étaient

<sup>13</sup> Boulenger écrit : "N'en eût-elle point d'autre, l'incorrection aurait cet inconvénient de créer de l'obscurité, que l'on dissipe au prix de quelque effort, mais qui voile l'oeuvre d'une nuée fugitive bien inutile, regrettable même, puisqu'involontaire. Ainsi le titre même de l'*Education sentimentale*, comme il gagnerait en clarté et solidité s'il était : "*l'Education du sentiment*!" (art. cit., pp. 301-2.)

<sup>14</sup> Boulenger écrit : "Dans *Bouvard et Pécuchet*, l'auteur emploie sans cesse *de suite* pour *tout de suite* ; il évite quelque chose à quelqu'un ; il écrit "il s'achèterait une baignoire en cas qu'il *ne* fût malade", ce qui n'est pas fautif, mais ce qui est discutable ; et encore : "La succession de tant d'hommes leur donnait envie de *les* connaître, de s'y mêler profondément." (art. cit., p. 293)

<sup>15</sup> "Vous" est précédé de guillemets ouverts biffés.

<sup>16</sup> Proust a souligné "fûtes" puis a biffé le trait de soulignement.

<sup>17</sup> Boulenger écrit : "Dans *Madame Bovary* : «Ni moi! reprit vivement M. Homais, *quoiqu'il lui faudra* pourtant suivre les autres.» Certes il aime l'enflure, M. Homais, mais il n'use pas habituellement d'une syntaxe incorrecte. Pourtant écoutez-le à nouveau : «Il faut encore, Mme Lefrançois, posséder la botanique, pouvoir *discerner* les plantes, entendez-vous? *Quelles sont* les salutaires *d'avec* les délétères, quelles les improductives et quelles les nutritives.. »" (art. cit., pp. 293-4.)

<sup>18</sup> Boulenger écrit : "Dans les *Trois Contes* : *Bien que* ses péchés *auraient pu*, sans déshonneur pour elle... se répandre... (*Un Coeur simple*). -- Un matin, avant le jour, le Tétrarque Antipas *vint* s'y accouder et *regarde* (*Hérodias*) . -- Leurs yeux se fixèrent l'un sur l'autre (*Un Coeur simple*)". (art. cit., p. 293)

extrêmes comme ses vertus ; il était terrible dans la colère ; elle le rendait cruel”. Et je pense me figure qu’il l’aimait surtout à cause de la façon merveilleuse dont la continuité y est assurée <assurée>. || Certes cette phrase est malgré cela plus légère, plus spontanée, que celles de Flaubert. C’est pour pourtant pour arriver à des réussites de ce genre qu’il se donnait une peine à laquelle Jules Lemaître ne voulait pas croire. “Non a-t-il écrit (beaucoup mieux), il devait passer une partie du temps à ne rien faire, il | exagérait. Tout de même, une page cela n’est pas tellement long que cela à écrire, n’est-ce pas, tout de même?” L’article de Lemaître est charmant, mais les pages de Flaubert ont plus de lest. C’est un peu lourd mais depuis cent ans toute innovation littéraire a été dans un | sens un peu vulgaire, aux yeux des contemporains. Et il faut savoir gré à Flaubert, en instaurant une espèce de prose à la Courbet, <d’avoir> maintenu Bossuet malgré cela <la tradition de Bossuet>. Les Goncourt le lui reprochaient, mais je viens de lire à peine votre “coupure” et on me | dit que la Revue est déjà parue en épreuves<sup>19</sup>. Je suis trop fatigué pour continuer ce commencement de lettres, et pour le relire. Je veux seulement finir sur <par> votre présent de l’indicatif “regarde”, Ha dans Herodias<sup>20</sup>. Il n’y a pas de doutes, c’est une faute d’impression. Quelquefois dans les plus merveilleux articles de Léon Daudet <(comme il n’est pas toujours très lisible)> il y a de ces fautes-là ; je les ramasse précieusement sur la page ardente du grand prosateur, en me disant : “c’est une coquille”. Et je ne crois pas pour | cela qu’il fasse des fautes de français ! Hélas des coquilles, — et moins précieuses ! — combien y en aura-t-il dans une lettre écrite au galop en un quart en un quart d’heure de vague et de tempête <flux> et que la maladie m’empêche d’achever. Vous pouvez <pourrez> me condamner | avec Flaubert. Je ne sais pas de plus “noble compagnie”. Cher ami je vous quitte après ce simple signe d’amitié et d’entêtement. La grande mémoire <patience> de Flaubert devrait défendre de laisser imprimer ce qui n’est | même pas digne d’être écrit sur du papier à lettres, ce qu’on pourrait tout au plus dire en bavardant ou, “téléphoner”

Votre

Marcel Proust

Et vous avez l’air de me reprocher d’avoir amené Thibaudet à “sortir” non seulement ses raisons parfaites mais cette citation de Lafontaine que | nul autre n’eût trouvée<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> Proust fait sans doute allusion ici à la visite du mercredi 24 août au cours de laquelle Rivière lui a signalé l’article de Boulenger et a dû lui dire que la N.R.F. de septembre était prête à imprimer.

<sup>20</sup> Cf. note 17. Proust oublie qu’il a déjà répondu à cette remarque de Boulenger.

<sup>21</sup> Boulenger écrit : “Et parce qu’on ne résiste pas à M. Marcel Proust, il convainquit M. Albert Thibaudet, qui, dans un nouvel article, reconnut «avoir assez faussement exprimé sa pensée» en imprimant que «Flaubert n’est pas un écrivain de race».” (art. cit., pp. 280-1)